

FORMATION

Le poids des mots

L'ensemble du personnel de trois services de l'Arsea (association régionale spécialisée d'action sociale, d'éducation et d'animation) travaillant dans le domaine de l'enfance en danger, vient de suivre deux journées de formation sur le thème des écrits professionnels.

« Nous utilisons beaucoup l'écrit dans notre métier, explique Geneviève Coleiro, directrice du service d'enquête sociale auprès du tribunal pour enfants (SSTE), notamment dans les rapports que nous faisons au juge, et qui peuvent avoir une importance capitale dans la suite des dossiers. » L'écrit professionnel était au centre de deux journées de réflexion et de formation, animées par Ramzi Geadah, sociologue, philosophe, linguiste, ethnologue. Initiées par trois services membres de l'Arsea qui œuvrent dans le champs de l'enfance en danger, celui de Mme Coleiro mais aussi l'AEMO (service d'action éducative en milieu ouvert, dirigée par Françoise Régent) et le SIOE (service d'investigation et d'orientation éducative, dirigé par Jean Dumel), ces journées ont rassemblé la totalité du personnel, soit une soixantaine de travailleurs sociaux, psychologues, éducateurs, assistants sociaux, les secrétaires, ainsi que des magistrats. Depuis 1990, un groupe de réflexion issu des trois services se penche sur les préoccupations des travailleurs sociaux et choisit les thèmes de formation. **« Sur la question des écrits professionnels, nous nous demandons souvent si nous renseignons correctement le juge sur la notion de danger, si nous sommes assez précis dans nos écrits, s'ils contiennent suffisamment d'éléments permettant d'apprécier une situation... Sommes-nous aussi dans le cadre du droit, respectons-nous les droits des citoyens, la place de l'utilisateur?... »**, précise Françoise Régent. Toutes ces questions ont été évoquées au cours de ces journées, qui se sont déroulées au centre Wallach les 27 et 28 septembre.

F.M.